



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 430 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE, le 27 avril 2019, quelque 6000 citoyens de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ont dû être évacués et ont subi une inondation importante de leur propriété;

CONSIDÉRANT QUE ces citoyens ont subi de très lourds dommages et que la valeur de leur propriété s'en trouve grandement affectée;

CONSIDÉRANT QUE l'inondation survenue à Sainte-Marthe-sur-le-Lac n'est pas de cause naturelle, mais plutôt due au bris d'une digue sous la responsabilité de la Ville et du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens inondés avaient pourtant acheté leur propriété dans un secteur zoné « non inondable », zonage établi par la Ville et approuvé par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce zonage est d'ailleurs à risque d'être bientôt modifié à titre de « inondable », ce qui aggraverait considérablement la perte de valeur des propriétés inondées et compromettrait leur revente;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide aux sinistrés du gouvernement ne répond pas aux besoins spécifiques des sinistrés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, les laissant avec des pertes financières importantes et un stress quotidien;


CONSIDÉRANT QUE plusieurs experts affirment que les risques d'inondations récurrentes dans ce secteur sont réels;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- Qu'il reconnaisse que les inondations survenues à Sainte-Marthe-sur-le-Lac revêtent un caractère exceptionnel et qu'il revoie rapidement son programme pour offrir une aide mieux adaptée à ces sinistrés;
- Qu'il offre à tous les sinistrés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac la possibilité de quitter leur propriété, et ce, en bénéficiant d'un dédommagement tenant compte de la valeur foncière de leur propriété avant les inondations.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil
En remplacement de Mme St-Pierre, députée
de l'Acadie


Date de signature de l'extrait